RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 24
Voix favorables : 24
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 14/12/2023

DELIBERATION
n° CEVE – 2023 – 56 – FC- 006

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes de la FCV2A

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de la FCV2A ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplôme d'université

MCC-DU-Conduire-et-animer-la-transtion-des-territoires 2023_24_Modifié_CP_07_11_23

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	**AC**	
LIBELLÉ	**Conduire et Animer la Transition des Territoires**	
Session DU	**Session unique**	*Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.*

LANGUE ENSEIGNEMENT

Français

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury de diplôme

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours

Stages

Pas de stage

Autres modalités

Les alternants suivant le DU dans le cadre du M2 Ingénierie de la transition des territoires sont dispensés de la soutenance. La note obtenue dans le cadre du Projet Professionnel Appliqué du Master 2, se substitue à la note de soutenance du DU.

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.
Les soutenances se déroulent en publiques et sont accessibles à tous les inscrits dans la formation. La présence des alternants suivant le DU dans le cadre du M2 Ingénierie de la transition des territoires est obligatoire.

Seconde chance

Le stagiaire qui, du fait d'un motif impérieux et légitime, dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, pourra, après avis d'une commission, être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande au plus tard 10 jours après les épreuves de la session unique.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Note finale supérieure ou égale à 10/20

Capitalisation/conservation

Dans le cas où le stagiaire souhaite intégrer le M2 mention sciences économiques et sociales, parcours Ingénierie de la Transition des Territoires, la note du DU peut être reportée dans le cadre du semestre 4

Compensation

Non

Note éliminatoire

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Art. L613-2 du Code de l'éducation

Diplôme d'université	Conduire et Animer la Transition des Territoires									1ère session		
Parcours										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	
Nature ELP	**Période**	**Libellé ELP**	**Porteur / Porté**	**Mutualisé avec**	**Heures CM**	**Capitalisable**	**Compensable**	**Type Contrôle**	**Si CC&CT coef CC/CT**	**Nbre d'évaluation minimum**	**Nature**	**Durée**
Bloc		**Module 1 : Création et animation des liens créatifs**			**15**							
Matière	ANNUEL	Dispositifs d'émergence des liens créatifs	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	12							
Matière	ANNUEL	Le travail qui relie	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Bloc	ANNUEL	**Module 2 : Outils de mise en œuvre de la transition par la coopération**			**39**							
Matière	ANNUEL	Dispositifs de participation et créativité citoyenne aux Tiers Lieux	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Outils mode de vie : comment construire des projets systémiques	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	12							
Matière	ANNUEL	Exemple de mise en récit coopérative	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Economie de la transition	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	12							
Matière	ANNUEL	Impact des projets	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	6							
Matière	ANNUEL	Remobilisation des expériences au prisme des modes de vie	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Bloc	ANNUEL	**Module 3 : Repères méthodologiques et stratégiques pour conduire et accompagner la transition des territoires**			**30**							
Matière	ANNUEL	Emotions et transition personnelle	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3	OUI	OUI	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance	3
Matière	ANNUEL	Complexité et apports théoriques sur la transition des territoires	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	6							
Matière	ANNUEL	Partage du constat sobriété	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Partage du constat : transformation sociétale, résilience et adaptabilité climatique des territoires	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Repères stratégiques dans un système complexe	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	6							
Matière	ANNUEL	La coopération territoriale : rendre fonctionnel un écosystème d'acteurs autour d'un projet	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Les Tiers Lieux de transition : prise en main du transitiomètre	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Déployer la transition et apprendre par de projets pilotes : méthode de projet appliquée	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Bloc	ANNUEL	**Module 4 : Ateliers de réflexivité**			**15**							
Matière	ANNUEL	Ateliers de réflexivité	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	12							
Matière	ANNUEL	Codéveloppement et projets collectifs et accompagnement à l'utilisation du centre de ressources de Citego	Porteur	M2 ITT - Alt - FC	3							
Matière	ANNUEL	Conférence exceptionelle (participation facultative)	Porteur	M2 ITT - Alt - FC								
		TOTAL			**99**							3